



DECLARATION LIMINAIRE

FS SID

du 18 juin 2025

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs

Il y a quelques semaines, touché(e)s, comme beaucoup j'imagine, par le suicide d'un camarade de la « GA Paye » du CMG de Metz, préparant notre liminaire pour cette FS, les représentant(e)s **Force Ouvrière** avaient prévu de commencer par ces mots :

« Il y a à peine plus d'un an, nous étions tous très marqués par le décès de notre collègue de Bricy. Alors que la triste réalité du suicide au travail - ou en lien avec celui-ci - a récemment rattrapé l'un des autres grands employeurs de notre ministère, nous nous interrogeons sur les suites données aux travaux du Groupe de Travail SST auxquels **Force Ouvrière** a participé. Qu'en est-il par exemple du flyer sur le recueil de la parole ?

En effet, les agents sont sous pression ; les dernières décisions gouvernementales engagées, les diverses sorties politiques sur les fonctionnaires et la transformation du SID sont de nature à amplifier stress, mal-être au travail et RPS. »

Force Ouvrière avait prévu de vous parler des FS métiers qui se tiennent auprès des SID Régions, de vous parler de problématiques de prévention communes à l'ensemble des SIDR comme il faut les appeler désormais, notamment de cette absence criante de dialogue social dans un domaine aussi sensible que la Prévention. Laissez-nous citer ici un grand penseur : ne devrions-nous pas converger sur la santé mentale des agents du service ?

Et puis... Et puis **Force Ouvrière** a reçu la présentation de cette réunion - présentation très riche : 48 planches sur des sujets fondamentaux de la prévention soulevant nombre de questions -, nous laissant croire à des débats riches, intenses (3 heures 30 de réunion pour parler de tout ça) et fructueux, notamment sur la liste des unités de travail dans cette nouvelle formule de DUERP.

Et puis... Et puis finalement, ce ne seront plus 3h30 de réunion mais 2 heures. L'ordre du jour, lui, ne bouge pas, nos interrogations restent les mêmes ! Nous avons seulement 2 fois moins de temps pour travailler ! **Force Ouvrière** ne mentionnera pas les presque 90 pages de documents parvenues il y a précisément 7 jours, week-end inclus, et sur lesquelles on nous demande de rendre un avis aujourd'hui...

Force Ouvrière a donc décidé de reprendre sa liminaire déjà écrite et de la commencer de la manière suivante :

« *Dialogue social en berne, Prévention au rabais, Transfo en ligne de mire : les agents ne sont-ils qu'une variable d'ajustement ?* » Ce sera d'ailleurs sans doute également l'en-tête de notre compte rendu...



Et parce qu'il n'est pas sûr que les 2 heures imparties nous laissent le temps d'aborder toutes les questions qu'appelle la présentation, **Force Ouvrière** se propose de vous faire une première liste non exhaustive de ses interrogations :

- Concernant la Feuille de Route SST du SID : **Force Ouvrière** espère très fortement que la maladresse est seule responsable de la formule plus que malheureuse : « définit les actions à mener et celles mises en œuvre afin de réduire ou supprimer leurs impacts sur les responsabilités de la direction et pour la sécurité des agents ». En lisant cette phrase, **Force Ouvrière** a cru, pendant quelques secondes, être dans un monde parallèle où la SST n'a pas pour objectif principal de protéger les agents et pour objectif secondaire de réduire et/ou supprimer les impacts sur la responsabilité de la direction en faisant le nécessaire pour remplir l'objectif principal... Puis nous nous sommes ravisés, **Force Ouvrière** vous laisse le bénéfice du doute ; même si ça interroge forcément, surtout dans un contexte où les OS sont de plus en plus souvent écartées du processus prévention. Par exemple, certains SID Régions décident d'alléger radicalement leur process de prévention et de prise en charge des RPS, choisissant par exemple, de ne plus associer les OS aux réflexions du Groupe de Travail Pluridisciplinaire au moment de solutionner les situations, alors que nous y avons toute notre place. Cet entre-soi de la Direction ne permet pas de rassurer les agents et fait planer le doute sur l'impartialité des débats. La boucle est bouclée : qui la Prévention vise-t-elle à protéger ? Les agents ou la Direction ?
- Concernant les nouvelles UT : une nouvelle évaluation des risques va donc être faite dans les établissements. Quel outil sera utilisé ? Le même pour chaque SID Région ? Comment seront intégrées les OS à cette réévaluation ? Le mode opératoire sera-t-il uniformisé pour l'ensemble des SID Régions ? Rédaction du tronc commun, de la méthodologie, de la gradation des risques, des facteurs d'occurrence, des facteurs de pondération ... etc... Une évaluation des risques doit être au plus proche du terrain : quelles latitudes auront les SID régionaux pour adapter les travaux de la DC à leurs établissements ? Actuellement nous ne pouvons plus consulter les grilles d'évaluations du SID SE, est-ce lié à cette mise à jour ? C'est particulièrement dommageable pour les agents car nous ne pouvons pas, à l'heure actuelle, connaître précisément les risques prépondérants à chaque UT, chaque USID, etc... tellement de questions et si peu de temps pour y répondre... A se demander si, comme dans les SIDR, la FS-Réseau ne serait pas devenue, elle aussi pour la Direction Centrale, une case à cocher, une chambre d'enregistrement...
- Concernant la future enquête QVCT, que dire ? **Force Ouvrière** a depuis le début de ce mandat demandé à plusieurs reprises la mise en place d'une enquête RPS : sans suite... Vous lui préférerez cette fameuse enquête QVCT. La QVCT n'est qu'un outil de prévention. En aucun cas, une enquête de ce type ne peut déceler de vrais RPS ... Pour autant, **Force Ouvrière** trouve presque encore plus inquiétant que la 2^e étape de l'enquête soit repoussée à nouveau de 6 mois... de quoi avez-vous peur ? « Attendre afin de mieux mesurer les impacts de la transformation » **FO** a l'impression de se répéter (et peut être que ce n'est pas qu'une impression...) mais ce n'est pas d'une enquête QVCT dont le service à besoin, le SID a besoin d'une vraie enquête RPS !!!!

- Concernant l'Allocation Spécifique de Cessation Anticipée d'Activité, **Force Ouvrière** s'interroge sur le fait que c'est à l'intéressé d'apporter les preuves permettant la comptabilisation des périodes à prendre en compte. Pour autant l'employeur n'est-il pas le seul à avoir les moyens de fournir ces preuves ?

Cette liste non exhaustive s'arrête ici, **Force Ouvrière** espère avoir le temps de débattre en séance de ces sujets et d'autres.

Force Ouvrière espère aussi et surtout, qu'à l'avenir, un peu plus de considération sera portée à cette instance qui, au-delà de son caractère obligatoire et réglementaire, revêt une importance capitale pour la santé et la sécurité des agents du SID dont le Directeur Central en tant qu'employeur a la responsabilité légale.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, **Force Ouvrière** vous remercie de votre attention.

Versailles, le 18 juin 2025.

DECLARATION LIMITE

